

Jacques Bompard réclame un audit sur les comptes de SOS racisme et compagnie

écrit par Christine Tasin | 7 février 2013



Enfin ! Depuis le temps que les patriotes tirent la sonnette d'alarme et dénoncent les subventions mirobolantes accordées aux associations antiracistes qui, le moins qu'on puisse dire, n'en font pas un usage conforme à l'intérêt de la res publica, il était temps qu'un député [pose](#) clairement la question et demande une commission parlementaire.

En effet, on se rappellera les chiffres [parus](#) sur Riposte laïque en 2009 pour SOS racisme :

- seulement 18000 euros d'adhésions sur un total de 905000 euros de ressources, dont
- 504000 euros de subventions d'Etat
- 80000 euros du Ministère de l'Education nationale
- 76000 euros du Ministère de la Jeunesse et des Sports et ses satellites
- 40000 euros de subventions de la Mairie de Paris

- 35000 euros de subventions du Conseil Général d'Ile de France
 - 100000 euros de don de Pierre Bergé
 - 72000 euros d'une fondation américaine (mais que fait-elle là ?)
- etc.

Je vous conseille de lire attentivement l'[interview](#) de Jacques Bompard, qui soulève de très graves problèmes, notamment celui des subventions attribuées par l'Etat à des associations violant la loi en aidant délibérément des délinquants, à savoir des clandestins.

[Bravo](#) à Jacques Bompard, mais nous ne nous faisons pas d'illusions, gageons qu'avec le gouvernement que nous avons et la majorité que nous avons à l'Assemblée nationale, il y a peu de chance de voir constituée la commission parlementaire qu'il appelle de ses vœux.

Christine Tasin